



SARL LA MINUTE COURSE

294, avenue Georges Clemenceau
92000 NANTERRE
Tél. : +33(0)1 47 44 07 53
Email : contact@laminutecourse.com
www.laminutecourse.com

Conditions Générales

APPLICATION

La Minute Course et le donneur d'ordres (le client) sont tenus de s'assurer que les livraisons se réalisent dans des conditions compatibles avec la réglementation des conditions de travail et de sécurité selon les dispositions de l'article 9 de la loi no 82-1153 du 30 décembre 1982.

HORAIRES

Nous sommes ouverts de 9h00 à 18h45 du lundi au vendredi. En dehors de ces horaires nous contacter.
Le samedi et le dimanche sous réservation et selon devis.

DÉLAIS

Nos délais pour les courses de Paris à Paris :

- Flash : Le meilleur délai, une course prioritaire et exclusive dès la prise de commande ou l'heure de départ indiquée par le donneur d'ordres ; le délai de quarante-cinq minutes (sauf ramassage : compter une heure minimum).
- Express : La livraison dans l'heure et 15 minutes qui suivent la prise de commande ou l'heure de départ indiquée par le donneur d'ordres.
- Normal : La livraison dans les trois heures qui suivent la prise de commande ou l'heure de départ indiquée par le donneur d'ordres.

L'envoi à toute autre destination d'Ile-de-France est livré selon les plages horaires présentées dans l'annexe « Délais de livraison ».

Les délais entrent en vigueur à partir de la prise de commande ou l'heure indiquée par le donneur d'ordres ou son représentant au lieu d'expédition.

Les délais sont annoncés à titre indicatif et peuvent être *exceptionnellement* prolongés en raison d'intempéries, d'évènements, de grèves ou de manifestations.

Pour la course aller - retour, les délais sont doublés.

Par exemple, une course aller - retour lancée à Paris intra-muros en délai express nous permet deux heures et demie pour sa complétion : une heure et quart pour l'aller et une heure et quart pour le retour.

Le donneur d'ordres peut réserver la course avec le délai de son choix sauf :

Type de prestation	Heure de départ	Délai de la course
Course en 2 roues	avant 9h00	Hors horaires (le prix de la course en délai Flash multiplié par 2)
	à partir de 17h00	Express
	à partir de 18h00	Flash
	à partir de 18h30	Hors horaires (le prix de la course en délai Flash multiplié par 2)
Course en 4 roues	avant 9h00	Hors horaires (le prix de la course en délai Flash multiplié par 2)
	à partir de 16h00	Express
	à partir de 17h00	Flash
	à partir de 18h00	Hors horaires (le prix de la course en délai Flash multiplié par 2)

Les courses réservées demandant un passage à une heure déterminée par le donneur d'ordres sont facturées en délai Flash.

APPELS D'OFFRES

La livraison de l'appel d'offres est considérée comme prioritaire et exclusive.



RÉSERVATIONS

Le donneur d'ordres peut réserver la course pour la date et l'heure de son choix. Une course réservée par le donneur d'ordres pour une date ultérieure est facturée du jour de la demande.

POIDS ET DIMENSIONS

Les prestations en 2 roues sont dédiées aux transports de plis et de colis de dimension 40/30/30 cm pour un poids de 5 kg maximum. Au-delà des dimensions citées, les bons supplémentaires de surcharge ou d'encombrement sont facturés.

Pour les envois de dimensions ou de poids supérieurs, il est obligatoire de commander un moyen de transport approprié :

Véhicules	Dimensions (cm)	Chargement max.	Nombre de bons supplémentaires
Voiture	70x50x60	300 kg	5
Camionnette	140x100x110	650 kg	10
Fourgon	220x150x175	1000 kg	15
Camion Hayon	20m ³	1500 kg	20

Nous pouvons prévoir l'intervention de second coursier.

ATTENTE

Un bon d'attente est ajouté par tranche de quinze minutes attendues.

RÉORIENTATION, RETOUR ET ANNULATION

En cas d'adresse erronée, les bons de réorientation sont ajoutés selon la distance parcourue et le délai de la course.

En cas de retour d'envoi demandé par le donneur d'ordres, la course est considérée comme la course aller - retour au tarif en vigueur de la course originale.

En cas d'annulation de la course après déplacement du coursier, la course est facturée au tarif en vigueur de la course originale.

RELANCE

La relance de la course pour cause de fermeture ou d'absence du destinataire pour une date/heure ultérieure est considérée comme une nouvelle course et facturée au tarif en vigueur de la course originale. Si l'envoi sous accord du donneur d'ordres n'est pas retourné au lieu d'expédition, il est gardé dans les locaux de La Minute Course ; la relance de la course est facturée au départ de 92000 NANTERRE en délai en vigueur de la course originale ou selon le choix du donneur d'ordres.

AUTRES CAS

Les acheminements vers les gares, les aéroports, les ambassades, les consulats, les hôpitaux, les ministères et toute autre administration sont facturés à partir d'un bon supplémentaire.

En cas de manutention, les bons supplémentaires sont ajoutés selon le devis.

FACTURATION

Les factures sont établies sur la base des tarifs en vigueur au jour d'exécution de la commande en fonction du service utilisé.

RÉCLAMATION

Toute réclamation précise et dûment motivée devra nous être adressée au siège social dans un délai de 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de litige ou de contestation de quelque nature, seuls les Tribunaux de notre siège sont compétents.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement est exigible à la réception de la facture selon l'Article 26 de la Loi 2006-10 du 5 janvier 2006 qui stipule que le délai de paiement ne peut en aucun cas dépasser trente jours à compter de la date d'émission de la facture.

RETARD DE PAIEMENT

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, après mise en demeure, le versement de pénalités d'un montant au moins équivalent à une fois et demie le taux d'intérêt légal, conformément à l'article L.441-6, alinéa 3, du Code de Commerce.



RESPONSABILITÉ

L'envoi doit être remis par le donneur d'ordres ou son représentant conditionné et étiqueté.

L'étiquette doit contenir :

- ✓ Nom du destinataire d'envoi (nom d'entreprise, prénom et nom de personne physique, etc.) ;
- ✓ Adresse complète : le numéro dans la voie, le type de voie (rue, avenue, etc.), le nom de celle-ci, le code postal suivi du nom de la commune, l'étage, etc. ;
- ✓ Code(s) d'accès ;
- ✓ Numéro du téléphone du destinataire ;
- ✓ Horaires d'ouverture, de fermeture et de la pause déjeuner.

Aucune responsabilité ne pourra être engagée contre La Minute Course si des dommages sont dus à une insuffisance de conditionnement de l'envoi.

Les présentes limites s'appliquent à l'ensemble des prestations de La Minute Course.

La responsabilité de La Minute Course est limitée à la réparation du seul dommage causé des colis dans la limite de 23 euros par kilo avec un maximum de 750 euros par colis endommagé.

Le donneur d'ordres a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire à sa charge.

La Minute Course s'engage à signaler systématiquement tout cas de force majeure ou toutes autres circonstances qui pourraient rendre impraticable le service dans les délais demandés. Elle sollicite toujours les instructions du donneur d'ordres ou du son représentant, si disponible. Dans les cas où il est impossible de compléter la course et de communiquer avec le donneur d'ordre ou son représentant l'envoi est retourné au lieu d'expédition.

ANNEXE « DELAIS DE LIVRAISON »

Zone d'enlèvement d'envoi	Zone de livraison d'envoi	DELAIS		
		Flash	Express	Normal
Enlèvement de l'envoi à l'adresse du donneur d'ordres				
1	1	45 min	1h15	3h
1	2	45 min – 1h15	1h15 – 1h30	3h
2	2	45 min – 1h15	1h15 – 1h30	3h
1	3	1h – 1h30	1h30 – 1h45	3h
2	3	1h – 1h30	1h30 – 1h45	3h
3	3	1h30 – 1h45	1h45 – 2h15	3h
Ramassage (enlèvement de l'envoi à l'adresse différente de celle du donneur d'ordres pour la livraison à l'adresse du donneur d'ordres)				
1	1	1h	1h30	3h
1	2	1h – 1h30	1h30 – 1h45	3h
2	2	1h – 1h30	1h30 – 1h45	3h
1	3	1h15 – 1h45	1h45 – 2h	3h
2	3	1h15 – 1h45	1h45 – 2h	3h
3	3	1h45 – 2h	2h – 2h30	3h

Zone 1 : Paris

Zone 2 : Arcueil, Asnières-sur-Seine, Aubervilliers, Bagneux, Bagnole, Bobigny, Bois-Colombes, Bondy, Boulogne-Billancourt, Cachan, Charenton-le-Pont, Châtillon, Clamart, Clichy, Colombes, Courbevoie, Créteil, Drancy, Dugny, Fontenay-aux-Roses, Fontenay-sous-Bois, Garches, Gennevilliers, Gentiilly, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, L'Hay-les-Roses, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, La Garenne-Colombes, Le Bourget, Le Perreux-sur-Marne, Le Plessis-Robinson, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Levallois-Perret, Maisons-Alfort, Malakoff, Meudon, Montreuil, Montrouge, Nanterre, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Seine, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Pantin, Puteaux, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Saint-Denis, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Saint-Ouen, Sceaux, Sèvres, Stains, Suresnes, Vanves, Villejuif, Villemombre, Villeneuve-la-Garenne, Vincennes, Vitry-sur-Seine.

Zone 3 : Ablon-sur-Seine, Achères, Andilly, Annet-sur-Marne, Antony, Argenteuil, Arnouville, Athis-Mons, Aulnay-sous-Bois, Bailly, Ballainvilliers, Beauchamp, Bezons, Bièvres, Bois d'Arcy, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-en-France, Bonneuil-sur-Marne, Bouqueval, Boussy-Saint-Antoine, Brie-Comte-Robert, Brou-sur-Chatereine, Bry-sur-Marne, Buc, Bures-sur-Yvette, Bussy-Saint-Martin, Carnetin, Carrières-sur-Seine, Cernay-la-ville, Chambourcy, Champigny-sur-Marne, Champlan, Champs-sur-Marne, Chanteloup-en-Brie, Châteaufort, Châtenay-Malabry, Chatou, Chavenay, Chaville, Chelles, Chennevières-sur-Marne, Chevilly-Larue, Chevresse, Chilly-Mazarin, Choisy-le-Roi, Claye-Souilly, Clichy-sous-Bois, Collégien, Combs-la-Ville, Conches-sur-Gondoire, Cormelles-en-Parisis, Coubron, Courtry, Croissy-Beaubourg, Crosne, Dampmart, Deuil-la-Barre, Domont, Eaubonne, Elancourt, Emerainville, Emerainville, Enghien-les-Bains, Epiais-lès-Louvres, Epinay-sous-Sénart, Epinay-sur-Orge, Epinay-sur-Seine, Ermont, Etolles, Evry, Ezanville, Férolles-Attilly, Feucherolles, Fleury-Mérogis, Fontenay-le-Fleury, Fourqueux, Franconville, Franconville-la-Garenne, Fresnes, Gagny, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Gometz-le-Château, Gonesse, Gournay-sur-Marne, Goussainville, Gouvernes, Gressy, Grigny, Guermantes, Guyancourt, Guyancourt, Herblay, Houilles, Igny, Janvry, Jouy-en-Josas, Juvisy-sur-Orge, L'Etang-la-Ville, La Frette-sur-Seine, La Queue-en-Brie, La Verrière, La Ville-du-Bois, Le Blanc-Mesnil, Le Mesnil-Amelot, Le Mesnil-le-Roi, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Pin, Le Plessis-Bouchard, Le Plessis-Gassot, Le Plessis-Trévisé, Le Raincy, Le Thillay, Le Vézinet, Les Clayes-sous-Bois, Les Loges-en-Josas, Les Pavillons-sous-Bois, Les Ulis, Lésigny, Lévis-Saint-Nom, Lieusaint, Limeil-Brévannes, Limeil-Brévannes, Limours, Livry-Gargan, Lognes, Longjumeau, Louveciennes, Magny-les-Hameaux, Maisons-Laffitte, Mandres-les-Roses, Marcoussis, Mareil-Marly, Margency, Marly-le-Roi, Marne-la-Vallée, Marolles-en-Brie, Massy, Mauregard, Maurepas, Milon-la-Chapelle, Mity-Mory, Montesson, Montfermeil, Montgeron, Montigny-le-Bretonneux, Montigny-lès-Cormeilles, Monthéry, Montlignon, Montmorency, Morangis, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noiseau, Noisiel, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Roi, Nozay, Orly, Ormesson-sur-Marne, Orsay, Palaiseau, Paray-Vieille-Poste, Périgny, Pierrefitte-sur-Seine, Pierrelaye, Piscop, Plaine de Montjean, Plaisir, Poissy, Pomponne, Pontault-Combault, Quincy-sous-Sénart, Rennemoulin, Ris-Orangis, Rocquencourt, Roissy-en-France, Rungis, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Cyr-l'Ecole, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Forget, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Gratien, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Lambert, Saint-Leu-la-Fôret, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Nom-la-Bretèche, Saint-Prix, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Sannois, Santeny, Sarcelles, Sartrouville, Saulx-les-Chartreux, Senlis, Servon, Soisy-sur-Seine, Sucy-en-Brie, Taverny, Thiais, Thorigny-sur-Marne, Tigery, Toussus-le-Noble, Trappes, Trappes, Tremblay-en-France, Vaires-sur-Marne, Valenton, Varennes-Jarcy, Vaud'herland, Vauhallan, Vaujours, Vélizy-Villacoublay, Verrières-le-Buisson, Versailles, Villebon-sur-Yvette, Villecresnes, Villejust, Villemoisson-sur-Orge, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Villeparisis, Villepreux, Villeteuse, Villevaudé, Villiers-le-Bâcle, Villiers-le-Bel, Villiers-sur-Marne, Villiers-sur-Orge, Viroflay, Viry-Châtillon, Voisins-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, Wissous.

Zone 4 : toutes les villes d'Ile-de-France non incluses dans les zones 1, 2 et 3.